

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdos régionaux de la Montérégie

**Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement
en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville**

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 27 octobre 2016 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville*. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 30 mai dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par M. Pierre Magnan qui était secondé par M^{me} Marie-Hélène Gauthier, commissaire.

La commission d'enquête du BAPE conclut que le promoteur devrait revoir son projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent. Des interventions plus ciblées et évaluées différemment, notamment pour le tronçon 3 du secteur du Vieux-Boucherville et pour tout le secteur de la Riveraine, pourraient contribuer à réduire certains impacts.

La commission a constaté que les travaux envisagés dans le secteur du Vieux-Boucherville perpétueraient l'artificialisation des rives tandis que la strate arbustive et la presque totalité de la strate arborescente seraient détruites dans le secteur de la Riveraine.

En vertu des grandes orientations gouvernementales en matière de stabilisation et restauration des berges et des principes de développement durable, des solutions de rechange devraient être analysées. Ces solutions devraient limiter la coupe d'arbres au strict nécessaire et davantage respecter la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* pour mieux atteindre les objectifs de préservation à long terme des habitats fauniques, voire d'amélioration des écosystèmes littoraux et riverains.

Finalement, la gestion des eaux pluviales en provenance du boulevard Marie-Victorin devrait être revue pour contrer l'érosion et la dégradation des murs et des rives et pour améliorer les rejets au fleuve Saint-Laurent.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique, la commission a tenu deux séances publiques à Boucherville. En deuxième partie, une séance publique a permis à la commission d'assister à la présentation de cinq mémoires et d'une opinion verbale. Au total, cinq mémoires lui ont été déposés par des personnes intéressées par ce projet.

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans le

centre de consultation ouvert dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

[Rapport](#)
[Avis et constats](#)

– 30 –

Source : Luc Nolet
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 535
luc.nolet@bape.gouv.qc.ca